

1 Juin 2015, St Cyprien de Napierville,

318 P NP DM66
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Serge Lefebvre

St-Cyprien de Napierville, Qc, J0J1L0

Monsieur le président, Monsieur le commissaire,

Je m'appelle Serge Lefebvre, je suis agriculteur à St-Cyprien de Napierville. Je suis la troisième génération à exploiter une ferme de grande culture, avec mon père. Si le projet est accepté, il y aura 2,5 éoliennes sur mes terres.

Je crois que ce projet a lieu d'être puisqu'il contribue à la santé de l'environnement, sans nuire à la population autour. Effectivement, construire des éoliennes fait en sorte que nous réduirions notre production de gaz à effet de serre. Et la qualité de vie des citoyens n'est pas vraiment compromise : les éoliennes étant placées à un minimum de 750 mètres des résidences, la pollution par le bruit de celles-ci est très négligeable. Il est bon aussi de mentionner que ce projet de parc éolien se situe au fond d'un petit rang de campagne, donc, il y a peu de maisons, et elles sont loin. Aussi, les revenus engendrés par les agriculteurs-propriétaires pour ce projet sont considérables. Avoir des éoliennes sur nos terres veut aussi dire que nous profiterons d'un revenu stable et avantageux sur une période de vingt ans, ce qui diffère de nos revenus de l'agriculture qui, bien souvent, sont à la merci de la température, ce qui fait beaucoup varier les rendements. Avec les éoliennes, je n'aurais peut-être plus besoin de partager mon temps entre 4 emplois pour m'assurer un bon revenu car depuis que j'ai pris la relève de la ferme, je dois travailler à l'extérieur également. De plus, avoir des éoliennes sur mes terres ne m'enlèverait seulement que 20m X 20m de terre cultivable pour chacune d'entre elles, puisque les chemins d'accès sont déjà existants, le développeur ne ferait que les améliorer, si nécessaire. Et, en fait, je me servais du surplus de terre créé par la construction des éoliennes pour remplir des fossés, ce qui, au final, me donnerait encore plus de superficie de terre cultivable.

Le projet s'avère être un avantage pour la communauté environnante, car l'électricité créée par ce parc éolien va être redistribuée directement sur la ligne électrique du chemin, améliorant ainsi notre réseau et ce, sans nécessiter la construction de nouveaux pylônes électriques. Ce point est un gros avantage pour moi, parce qu'étant au bout de cette ligne, je n'ai accès

seulement qu'à un courant de 220 volts alors que la plupart des moteurs que j'utilise sont plus efficaces et coûtent moins chers lorsqu'ils sont utilisés sur le 550 volts, ce qui me limite par rapport à la possible expansion de ma ferme. Avec la création du parc éolien, j'aurai accès à ce courant de 550 volts, je n'aurai plus à faire du délestage pour démarrer mon séchoir à maïs grain, ce qui va m'aider pour mes projets futurs. L'apport financier octroyé à la municipalité pour ce projet est aussi très avantageux. Il s'agit de 100 000\$ par année qui s'en va directement dans les coffres de la municipalité, en plus du montant collectif de 390 000\$ versé dès le début du projet, des fonds qui serviront assurément à fournir à tous les citoyens des services et/ou des loisirs de meilleure qualité. Pour ma part, les retombées financières vont me servir à agrandir ma ferme, car c'est de plus en plus coûteux d'acquérir de nouvelles terres. Les retombées du projet données à la municipalité rapportent l'équivalent en taxes de 57 maisons, et les éoliennes ne nécessitent aucuns services municipaux supplémentaires. 57 résidences demandent une superficie de 10 hectares tandis que les éoliennes ne demandent seulement que 0.5 hectare, compte tenu du fait qu'il ne sera pas nécessaire de bâtir de nouveaux chemins puisqu'ils sont déjà existants.

Étant membre du comité consultatif depuis sa création, j'ai pu ainsi connaître tous les bons côtés de l'énergie éolienne et je peux affirmer sans aucune crainte qu'il s'agit d'un projet avantageux et qu'il devrait être accepté car le projet respecte les réglementations et il est conforme, en plus il est très profitable à la municipalité ainsi qu'aux agriculteurs. L'installation d'éoliennes à St-Cyprien sera profitable à tous et chacun, avec les retombées économiques, il sera bénéfique pour plusieurs: restaurateurs, motels, stations-service, entreprises en excavation, etc. En plus, nous avons une bonne relation de confiance avec le développeur, et celui-ci garantie de remettre en état, tout ce qui a pu être abimé pendant la construction des éoliennes et un suivi sera fait par un agronome externe durant 7 ans après l'implantation. Accepter d'avoir ces éoliennes dans notre municipalité, c'est l'assurance de relancer notre économie pour au moins les 20 prochaines années et créer de l'emploi.

Fin du document



Serge Lefebvre

AGRICULTEUR, Propriétaire signataire



Empreinte du Projet en opération

Composante	Superficie en terres cultivées	Superficie autre (zone habitée ou chemins agricoles)
Éoliennes (20m x 20m)	0,32 ha	-
Mât météo (10m x 10m)	0,01 ha	-
Poste	0,13 ha	0,04 ha
Bâtiment de service	-	0,05 ha
Chemins d'accès	2,35 – 1,51 ha*	5,45 ha
TOTAL	1,30 ha	5,54 ha

*Récupération de 1,51 ha de terres cultivées par réhabilitation d'un chemin agricole existant.
Superficie non utilisable pour les activités agricoles = 0,46 ha

550m

Avenue du Boisé

Environ 55 habitations quartier du golf Saint-Cyprien = 12,6 ha utilisés 230m

Herve Ave

Avenue Jannelle

Rang C.Y.